

A photograph of two young children walking away from the camera on a paved path. They are both wearing denim jackets, orange beanie hats, and blue jeans. The child on the left is also wearing a yellow sweater underneath. They are holding hands. The background is a blurred forest with autumn foliage.

CPE durable

Document de présentation du programme
d'accompagnement et de certification CPE
durable d'ENvironnement JEUnesse

2021-2022

Table des matières

1. À propos d'ENvironnement JEUnesse	3
2. Présentation du programme CPE durable.....	3
3. Accompagnement	5
4. Certification	6
4.1 Processus de certification	6
4.2 Critères des niveaux de la certification	7
5. Inscription	8
6. Dates importantes	9
Annexe : Lettre d'engagement.....	10

Pour nous joindre

Par la poste

ENvironnement JEUnesse
3000, rue Omer Lavallée, bureau 122, Montréal (Québec) H1Y 3R8

Par téléphone

514-252-3016 ou 1-866-377-3016

En ligne

infoenjeu@enjeu.qc.ca ou www.enjeu.qc.ca

Sur les réseaux sociaux

-  www.facebook.com/environnement.jeunesse
-  www.instagram.com/enjeuquebec/
-  www.linkedin.com/company/environnement-jeunesse
-  www.twitter.com/ENJEUquebec

1. À propos d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement (ERE) qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENvironnement JEUnesse est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole à la jeunesse engagée afin qu'elle fasse connaître ses préoccupations, ses positions et ses solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils et elles puissent agir de manière pertinente, libre et éclairée ;
- Informer et former les jeunes et les personnes intervenantes sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les personnes intervenantes dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'ERE ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENvironnement JEUnesse touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport, l'énergie et le climat, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration de l'environnement et du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

2. Présentation du programme CPE durable

Créé en 2014, le programme d'accompagnement et de certification CPE durable proposé par ENvironnement JEUnesse s'adresse à l'**ensemble des milieux de la petite enfance**, soit les centres de la petite enfance (CPE), les bureaux coordonnateurs (BC), les garderies et les milieux de garde du Québec.

Le programme CPE durable est divisé en deux volets : Accompagnement et Certification. À travers le **volet Accompagnement**, l'équipe d'ENvironnement JEUnesse offre un soutien adapté aux milieux de la petite enfance tout au long de l'année. À travers son **volet Certification**, le programme encourage l'éducation relative à l'environnement et facilite la mise en place d'une gestion durable au rythme de chaque milieu. Le volet Certification est divisé en cinq niveaux permettant de faire reconnaître les efforts et les réalisations s'inscrivant dans une démarche à long terme.

Le programme CPE durable vise à mobiliser toute la communauté d'un milieu : la direction, les membres du conseil d'administration, les personnes employées, les parents et les enfants sont impliqués dans les activités.

Le programme CPE durable offre ainsi une expertise et un accompagnement en environnement adaptés à la petite enfance, permettant également d'implanter progressivement de saines pratiques de gestion durable. La force du réseau s'appuie sur le partage de bonnes pratiques, la mise en œuvre d'initiatives inspirantes, la mesure de la performance et le rayonnement de projets porteurs.

Le ministère de la Famille reconnaît d'ailleurs la certification CPE durable comme la seule démarche intégrée en développement durable pour les milieux de la petite enfance.

La participation au programme implique l'engagement du milieu envers l'éducation relative à l'environnement, dont des éléments de définition se trouvent ci-dessous.

Éducation relative à l'environnement (ERE)

L'éducation relative à l'environnement (ERE) concerne toute forme d'éducation qui a trait au rapport à l'environnement. Plus qu'une éducation *au sujet de* ou *à propos de* l'environnement, c'est aussi une éducation *dans, par et pour* l'environnement.

Pour y parvenir, l'éducation relative à l'environnement développe de réelles compétences personnelles et collectives (des *savoir-agir*) notamment d'ordre éthique, critique, politique, esthétique et heuristique (résolution de problèmes). Elle accompagne la structuration du *vouloir-agir* et du *pouvoir-agir* qui constituent des conditions essentielles au déploiement de telles compétences. L'objet de cette éducation n'est donc pas l'environnement en tant que tel, mais bien la relation que les personnes et les groupes sociaux entretiennent avec lui. En ce sens, l'éducation relative à l'environnement ne constitue pas une « éducation à » parmi d'autres. Elle constitue une authentique dimension de l'éducation fondamentale.

Dans le cadre du programme CPE durable, les savoirs-agir peuvent se traduire à travers les activités de formation exigées dès le deuxième niveau, qui rejoignent le développement de compétences personnelles et collectives qui vont au-delà de la sensibilisation à un enjeu donné. Le vouloir-agir peut s'exprimer dans les discours, les orientations et les priorités à même la politique environnementale. Enfin, le pouvoir-agir, tant individuel que collectif, peut être illustré à travers l'implication de toute la communauté au sein du comité environnemental.

La petite enfance est une période clé pour l'éveil de la sensibilité écologique chez les enfants. On cherche alors à soutenir le développement d'un attachement au monde naturel par l'émerveillement, par la curiosité, par les découvertes, etc. Par exemple, le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* du ministère de la Famille propose l'approche écologique – aussi appelée « approche bioécologique ou écosystémique » – dans laquelle « le développement de l'enfant relève à la fois de ses caractéristiques individuelles et de l'influence de son environnement ».

Voici également trois approches pédagogiques en petite enfance qui intègrent l'apprentissage par l'expérience et le rapport à la nature et qui peuvent inspirer des activités de formation adaptées aux enfants :

- Reggio Emilia : Approche prônant l'apprentissage selon les intérêts et l'expression de soi dans un environnement stimulant aux matériaux nobles et polyvalents.
- Montessori : Approche basée sur le libre choix et prônant la cohabitation sociale multi-âge et le respect du rythme de développement personnel de chacun.
- HighScope : Approche orientée sur le développement cognitif et sur l'apprentissage actif en interaction avec l'environnement.

3. Accompagnement

Dès leur adhésion au programme, les milieux de la petite enfance bénéficient d'**un soutien tout au long de l'année** de la part de l'équipe d'ENvironnement JEUnesse. Chaque milieu obtient aussi un accès privilégié à l'espace membre en ligne et bénéficie des avantages suivants :

- Suivi et accompagnement personnalisé en tout temps, par téléphone ou par courriel ;
- Accès à l'espace membre, donnant accès aux outils de gestion adaptés (outil de diagnostic, canevas d'ordre du jour, canevas de plan d'action, canevas de rapport d'activité, etc.) ;
- Participation à un webinaire – formation en ligne – sur les bases du programme et sur la gestion durable en petite enfance ;
- Participation à deux à trois événements de formation et de réseautage par année ;
- Offre d'ateliers et de formations sur des thématiques variées (\$) ;
- Analyse professionnelle du rapport par un comité avisé, avec des pistes de recommandation personnalisées (lettre de recommandation) ;
- Certificat de reconnaissance selon le niveau atteint ;
- Groupe de communication privé pour les membres et bulletins mensuels ;
- Visibilité accrue au sein du réseau, à travers les outils de communication d'ENvironnement JEUnesse (site web, réseaux sociaux, etc.).

Notre équipe est disponible tout au long de l'année pour offrir une aide personnalisée et répondre aux questions. La date limite pour transmettre une demande d'information concernant le rapport d'activité est fixée au vendredi 5 août 2022 à 17 h 00, soit sept jours avant la date limite du dépôt du rapport d'activité.

Événements de formation et de réseautage

Au cours de l'année, **deux à trois événements de formation et de réseautage** sont offerts au réseau CPE durable. La thématique de ces journées varie d'une année à l'autre, en fonction des demandes et besoins dans le réseau.

Un **événement de remise des certificats** est organisé chaque année, à l'automne, pour souligner les efforts soutenus des personnes participantes. Il s'agit également d'une occasion idéale pour la communauté de l'établissement d'échanger et de rencontrer les divers partenaires du programme. La remise des certificats par l'équipe d'ENvironnement JEUnesse est généralement suivie d'une activité de formation et de réseautage. La **deuxième journée de formation et de réseautage est organisée au printemps**.

Ces activités sont offertes à toutes les personnes impliquées dans le programme CPE durable (directions, personnes employées, parents, etc.), et elles sont reconnues comme des **activités de formation valides** dans le cadre du volet Certification.

4. Certification

Le programme est divisé en **cinq niveaux de certification** permettant d'intégrer l'éducation relative à l'environnement et d'implanter une gestion écoresponsable au sein des milieux de la petite enfance. Le processus de certification offre un cadre structurant qui permet d'améliorer les pratiques des milieux. L'émission d'un certificat est une reconnaissance de tous les efforts effectués en cours d'année. Le certificat témoigne ainsi de la progression du CPE, de la garderie, du bureau coordonnateur ou du milieu de garde dans l'implantation de pratiques écoresponsables.

Le programme est basé sur une **progression par acquis au rythme de chaque milieu**. Avant de viser un niveau supérieur de la certification, les bases de la gestion durable doivent être acquises. C'est pourquoi les membres qui en sont à une première année doivent obligatoirement débiter par l'atteinte du niveau 1.

Le **niveau 1** (anciennement le niveau démarrage) permet aux milieux de la petite enfance de se familiariser avec le programme et ses ressources, tout en posant les bases de la gestion durable. Il est obligatoire d'obtenir le niveau 1 avant de viser un niveau supérieur de la certification. Une fois celui-ci atteint, les établissements sont libres de viser un niveau supérieur ou maintenir un niveau déjà atteint.

Le volet Certification est facultatif. Un établissement inscrit au programme peut bénéficier de l'accompagnement et des ressources du programme sans être certifié.

4.1 Processus de certification

Le volet Certification avec une **analyse professionnelle du rapport par un comité aviseur** est facultatif. Un milieu de la petite enfance inscrit peut bénéficier de l'accompagnement et des ressources du programme sans être certifié. Le **comité aviseur** a pour responsabilité d'analyser les candidatures et de recommander ou non la certification d'un établissement. Le comité aviseur regroupe des personnes expertes, des membres d'organisations œuvrant en éducation relative à l'environnement et des membres jeunesse (étudiante ou étudiant, par exemple).

L'établissement dispose alors d'un an pour atteindre les critères posés par le niveau de certification auquel il applique. À la fin de l'année, il devra remettre un rapport d'activité qui sera analysé par un comité de personnes expertes (le comité aviseur) qui évaluera la candidature au regard du dossier fourni par l'établissement. Veillez à bien numéroter les pièces jointes pour faciliter l'analyse du comité aviseur.

Cette brochure présente sommairement les critères de certification, mais ne remplace pas les exigences mentionnées dans le canevas de rapport d'activité et dans les outils de gestion du programme. Les établissements doivent minimalement inclure à leur rapport l'ensemble des informations demandées dans le canevas de rapport d'activité et dans les canevas d'outils de gestion. Il est aussi fortement suggéré de respecter le format du canevas de rapport d'activité.

Lors d'une première participation au programme, les établissements débutent obligatoirement au niveau 1. Ce niveau permet à l'établissement de se familiariser avec le programme et ses outils. Pour une période d'un à trois ans sans l'obtention de la certification ou la participation au programme, le niveau maximal pouvant être accordé est le niveau 3. Après trois ans et plus de pause, l'établissement a l'obligation de se réinscrire au niveau 1.

4.2 Critères des niveaux de la certification

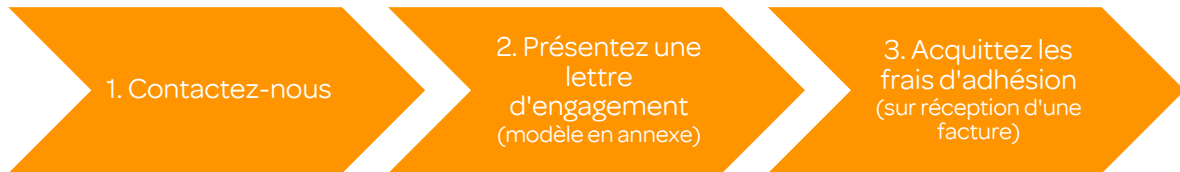
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau excellence
Présenter une lettre d'engagement envers la démarche, avec le niveau visé au cours de l'année	•	•	•	•	•
Créer et animer un comité environnemental, tenir un minimum de 2 rencontres et fournir les comptes rendus de réunion	•	•	•	•	•
Compléter l'outil de diagnostic et établir les priorités de l'établissement	•				
Se familiariser avec les guides et les ressources du programme disponibles dans l'espace membre	•				
Assister au webinaire d'introduction du programme	•				
Utiliser au moins 1 outil de communication environnementale	•	•	•	•	•
Mettre en œuvre de 1 à 5 actions environnementales significatives	• (1)	• (2)	• (3)	• (4)	• (5)
Accueillir 2 formations destinées aux membres du comité portant sur 2 thématiques environnementales différentes ¹		•	•	•	•
Au moins 1 des 2 formations doit également s'adresser au personnel			•	•	•
Au moins 1 des 2 formations doit également s'adresser aux parents ou aux enfants				•	
Au moins 1 des 2 formations doit s'adresser aux parents et aux enfants					•
Élaborer un plan d'action environnemental couvrant minimalement l'année en cours		•	•	•	•
Faire l'évaluation annuelle du plan d'action environnemental			•	•	•
Élaborer et adopter une politique environnementale (mettre à jour tous les 5 ans)			•	•	•
Compléter le bilan environnemental (à refaire tous les 5 ans)				•	•
Créer un fonds environnemental					•
Mettre en place et maintenir des mesures d'amélioration continue					•
Participer ou contribuer à au moins 1 activité ou événement d'ENvironnement JEUnesse					•

Pour obtenir le **niveau 5 du programme**, l'établissement doit contribuer à au moins une activité d'ENvironnement JEUnesse parmi les suivantes : soutenir la participation des membres de son comité aux activités d'ENvironnement JEUnesse ; assister à un événement de formation et de réseautage ; participer aux campagnes ou projets communs du réseau.

¹ Pour les activités de formation dédiées aux enfants, nous acceptons les activités sous des formats variés et adaptés aux enfants.

5. Inscription

L'inscription au programme se fait en trois étapes faciles :



Tarifs²

Afin de bénéficier du programme d'accompagnement et de certification CPE durable, les établissements doivent être membre d'ENvironnement JEUnesse (adhésion valide pour trois ans), en plus de payer leur inscription annuelle au programme CPE durable.

Un tarif lève-tôt est offert jusqu'au 1^{er} octobre 2021.

	CPE		Garderies et autres milieux de garde	
	Jusqu'au 1 ^{er} octobre 2021	Après le 1 ^{er} octobre 2021	Jusqu'au 1 ^{er} octobre 2021	Après le 1 ^{er} octobre 2021
Programme CPE durable pour l'année 2021-2022 (renouvelable chaque année)	320 \$	330 \$	422 \$	432 \$
Adhésion à ENvironnement JEUnesse (valide pour trois ans)	100 \$			

Notez que le renouvellement de l'inscription au programme CPE durable n'est pas automatique ; vous devez renouveler votre inscription sur une base annuelle.

² L'adhésion se fait par établissement. Si un établissement compte plus d'une installation, que ses politiques et mesures environnementales s'appliquent à toutes les installations, que le bilan et le rapport d'activité couvrent l'ensemble des installations, une seule adhésion sera comptée. Si un établissement compte plusieurs installations, mais que ceux-ci ont des politiques et des mesures différentes, des comités différents et plusieurs rapports d'activités, chaque installation représentera une adhésion distincte. Enfin, si une seule installation d'un établissement qui compte plusieurs installations souhaite rejoindre le réseau CPE durable, l'installation peut s'inscrire à titre individuel sans que ses activités doivent être offertes à l'ensemble des installations de l'établissement. Dans ce cas, seule l'installation ayant adhéré à CPE durable pourra se voir décerner une certification.

6. Dates importantes

Automne 2021

Cérémonie de remise des certificats et journée de formation et de réseautage

30 novembre 2021

Date limite pour l'inscription au programme CPE durable

Décembre 2021

Webinaire d'introduction au programme : éducation relative à l'environnement et gestion durable

Février 2022

Première rencontre de suivi à distance par niveau

Printemps 2022

Activités de formation et de réseautage

Mai 2022

Deuxième rencontre de suivi à distance par niveau (sur demande)

Juillet 2022

Troisième rencontre de suivi à distance d'aide à la préparation des rapports (sur demande)

5 août 2022 à 17 h 00

Date limite pour transmettre une demande d'information concernant le rapport d'activité

12 août 2022 à 17 h 00

Date limite du dépôt du rapport d'activité couvrant la période du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2022²

Automne 2022

Cérémonie de remise des certificats et journée de formation et de réseautage

² Aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Notez également que les demandes d'information pour la rédaction du rapport d'activité sont offertes jusqu'à une semaine avant la date limite de remise des dossiers.

Annexe : Lettre d'engagement

[Votre en-tête et logo]

Catherine Gauthier
Directrice générale, ENvironnement JEUnesse
3000, rue Omer Lavallée, bureau 122
Montréal (Québec) H1Y 3R8

[Ville], le [jour] [mois] 2021

Objet : Lettre d'engagement au sein du programme CPE durable pour l'année 2021-2022

Madame,

Par la présente, [nom de l'établissement] s'engage à participer au programme CPE durable d'ENvironnement JEUnesse.

Pour une participation au volet Certification :	Pour une participation au volet Accompagnement uniquement :
Pour l'année 2021-2022, notre établissement vise l'atteinte du niveau [préciser le niveau ciblé]. Pour ce faire, [nom de l'établissement] déploiera des efforts en vue de : [Vous pouvez ici détailler votre engagement ou les efforts que vous déploierez afin d'atteindre votre objectif. Astuce : vous pouvez ici reprendre les exigences du niveau ciblé détaillées à la page 7.] L'obtention du niveau [préciser le niveau ciblé] du programme CPE durable permettra de reconnaître l'engagement et les réalisations de [nom de l'établissement] en matière environnementale.	Pour l'année 2021-2022, notre établissement souhaite participer au volet Accompagnement uniquement. [Vous pouvez ici détailler votre engagement ou les thématiques dans lesquelles vous aimeriez apprendre ou vous impliquer.] Notre participation au programme CPE durable nous permettra de se familiariser aux pratiques d'éducation relative à l'environnement et de s'initier aux pratiques écoresponsables en petite enfance.

Cet engagement s'inscrit également dans l'atteinte des objectifs de notre mission éducative, tout en contribuant à une société écocitoyenne.

[Votre formule de salutation]

[Signature]
[Nom], [Titre ou fonction]
[Nom de l'établissement]
[Courriel] | [Téléphone]
[Adresse complète]